

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 MAI 2010**

L'an deux mille dix, le 26 mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, Adjoints
BOUCHER Francis, DEPAUW Dominique, DELPORTE Camille,
PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès,

**DESCRIPTION ET MODALITES D'UN DOCUMENT D'URBANISME
(PLU, CARTE COMMUNALE) EN PRESENCE DE M.BERTRAND DEFARGE (CDC)**

Monsieur Bertrand DEFARGE expose au conseil municipal les modalités des deux types de document d'urbanisme :

LA CARTE COMMUNALE : définition des zones constructibles, application du RNU (Règlement National d'Urbanisme), avec un coût d'environ 5 000 à 7 000€ subventionnée à hauteur de 20%. La carte communale demande 18 mois de procédure, elle est plus simple et moins règlementée.

LE PLU (Plan Local d'Urbanisme) : définition d'un projet global, programmation de l'urbanisation à moyen et long terme, définition de la vocation des terrains, définition des règles de construction. Le PLU est donc plus précis plus complet et se rapporte au PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) élaboré par la Communauté De Communes. Le coût d'environ 20 000€ subventionné par 20% du Conseil Général, 10% de l'Etat et 5% de la CDC avec un rajout de 2 000€ pour l'enquête publique. La procédure dure 2 à 3 ans avec 10 à 12 réunions (réunion publique, diagnostic, règlement de zonage...)

Après exposition des deux types de document d'urbanisme, le conseil municipal se donne jusqu'en septembre pour réfléchir.

RATTACHEMENT DE LA DELIBERATION DES TRAVAUX DE L'EGLISE

Le Maire, Patrick LHERMEROULT, informe le conseil municipal du rattachement de la délibération pour les travaux de l'église d'un montant de 17 587€ HT à la dernière réunion de conseil du 7 avril 2010 afin de déposer au plus vite, un dossier de demande de subvention par une enveloppe parlementaire (Jean-Pierre NICOLAS).

DELIBERATION LOGEMENT COMMUNAL

Le logement communal ayant besoin de travaux de rénovation, le conseil municipal décide d'effectuer des travaux à hauteur des devis d'un montant de 13 821.95€HT.

La commune sollicitera une subvention auprès de l'Etat, le Département et la Région dans le cadre d'un dossier PALULOS (Prime à l'Amélioration de Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale).

Le montant de la subvention s'élèvera à environ 4 106€.

L'assainissement s'effectuera en juillet.

CHEMIN RURAUX ET DEPOSE DE GRAVAS

Le conseil municipal **exige** une demande préalable en mairie pour une dépose de gravas dans les chemins ruraux. En l'absence de cette demande, les gravas devront être retirés par le dépositaire.

VIE DES SYNDICATS

SIVOS TOURNEVILLE/BROSVILLE : le Maire expose au conseil municipal la position de refus de la commune face à une compensation financière des enfants de Bérengeville la campagne intégrant le SIVOS TOURNEVILLE/BROSVILLE lors de la réunion du 26 mai 2010 avec les Maires des deux communes.

Réfection des routes départementales : à la suite d'une réunion avec le département et ayant exposé l'état déplorable des routes départementales, le conseil général a prévu un programme de travaux pour le revêtement en 2010 à Bérengeville la campagne des RD61 et RD175 en dehors des bourgs. Pour des raisons budgétaires du Conseil Général, le centre du Mesnil Péan est reporté en 2011.

SIVOS BAQUEPUIS/BERENGEVILLE : 26 juin 2010, kermesse des écoles à Bacquepuis, pot le 2 juillet 2010 à Bérengeville la campagne avec remise d'une clé USB pour les élèves rentrant au collège en septembre 2010.

Abris bus : plusieurs remarques sur le manque d'entretien des abris bus, elles sont prises en compte et le point sera effectué avec l'employé communal.

QUESTIONS DIVERSES

Urbanisme : lors d'une non-conformité d'un dossier d'urbanisme, un courrier sera envoyé au pétitionnaire.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patrick LHERMEROULT